

Communiqué de presse

Paris, le 16 mars 2021

## Réaction aux annonces du Premier ministre sur le soutien à l'embauche des jeunes et à l'apprentissage

Les conférences représentatives des établissements d'enseignement supérieur et les principales organisations représentatives des entreprises de secteurs employant une part importante des jeunes diplômés du supérieur, saluent la décision du Gouvernement de prolonger les aides à l'apprentissage jusqu'à la fin de l'année 2021 pour tous les niveaux de formation.

Elles s'inquiètent en revanche de la fin annoncée du dispositif de soutien à l'embauche des jeunes, prorogé de deux mois seulement jusqu'au 31 mai, dans des conditions restrictives excluant dès le 1<sup>er</sup> avril les jeunes touchant un salaire supérieur à 1,6 SMIC.

Les jeunes diplômés demeurent en effet parmi les premières victimes de la crise économique liée à la Covid, et ceux ayant suivi des formations longues et pouvant prétendre à des rémunérations supérieures à 1,6 SMIC n'ont pas été épargnés : ils ne devraient pas être pénalisés par le Gouvernement. La relance de notre économie nationale requiert la participation tous nos jeunes diplômés.

La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, la Conférence des grandes écoles, Syntec Conseil, Syntec Numérique et Syntec Ingénierie demandent donc que le **dispositif exceptionnel de soutien public à l'embauche soit prorogé en l'état pour 6 mois après le 31 mars, pour tous les jeunes.**

### Contacts presse :

- Pour la CDEFI : [smasson@madamemonsieur.agency](mailto:smasson@madamemonsieur.agency) – 06 84 65 17 34
- Pour la CGE : Camille Le Hyaric - [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr) - 06 60 43 65 02 et Alix Bourgeois – [abourgeois@epoka.fr](mailto:abourgeois@epoka.fr) – 06 07 55 25 52
- Pour Syntec Conseil : [guillaume@lanouvelle-agence.com](mailto:guillaume@lanouvelle-agence.com) - Tel direct : +33 (0)6 89 61 84 29
- Pour Syntec-Ingénierie : Lauriane Ghnassia – [l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr](mailto:l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr) – 01 44 30 49 77
- Pour Syntec Numérique : Christina Raish – 01 41 34 21 92 - [craish@hopscotch.fr](mailto:craish@hopscotch.fr), Amélie Rochette – [arochette@hopscotch.fr](mailto:arochette@hopscotch.fr)

**À propos de la CDEFI : [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)**

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**À propos de la CGE : [www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr)**

Créée en 1973, la CGE regroupe 229 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création et design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômés de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal...

**À propos de Syntec Conseil : [www.syntec-conseil.fr](http://www.syntec-conseil.fr) - <https://www.linkedin.com/company/syntec-conseil/> - @ConseilSyntec**

Syntec Conseil est l'organisation professionnelle représentative des sociétés de conseil en France, qui comptent 120000 salariés et totalisent 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle rassemble près de 250 entreprises de toutes tailles qui, dans leurs spécialités de conseil respectives, interviennent pour créer les conditions de la performance globale de leurs clients et contribuent de manière décisive à la transformation responsable des entreprises et de la Société.

**À propos de Syntec Ingénierie [www.syntec-ingenierie.fr](http://www.syntec-ingenierie.fr) / [www.avenir-ingenierie.fr](http://www.avenir-ingenierie.fr)**

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garanties des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 47,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 312 000 emplois partout en France.

**À propos de Syntec Numérique : <https://syntec-numerique.fr/>**

Syntec Numérique est l'organisation professionnelle des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies. Il regroupe plus de 2 000 entreprises adhérentes qui réalisent 80% du chiffre d'affaires total du secteur (plus de 57 Md€ de chiffre d'affaires, 530 000 employés dans le secteur).

Présidé par Godefroy de Bentzmann depuis juin 2016, Syntec Numérique contribue à la croissance du secteur et à la transformation numérique de notre pays à travers la promotion des nouveaux usages du numérique, le soutien à l'emploi et à la formation, l'accompagnement de ses adhérents dans leur développement et la défense des intérêts de la profession.